

PITHAM du 20 avril 2018

L'esprit de la matinée est de présenter une offre, non exhaustive, sur le thème du logement et de l'hébergement en ouvrant sur le milieu ordinaire et droit commun.

ISATIS

Présentation de l'offre de service des résidences accueils. Celles-ci, s'adressent à des personnes en état de handicap psychique, mais stabilisés et pouvant gérer une certaine autonomie. Les personnes doivent adhérer à l'accompagnement social, le suivi médical et la vie en collectivité. Des temps communs sont organisés. Les soirs et Week-End un numéro d'astreinte est à la disposition des résidents (pas de veilleur de nuit).

Pour l'admission se référer au processus d'admission. Age d'admission 18 ans. La demande se fait par le SIAO avec une commission mensuelle. Parmi les 34 résidents, 7 sont dans un parcours d'insertion professionnelle. Les orientations se font par des travailleurs sociaux et le partenariat de type SAMSAH ou CRESUS (Hôpital Sainte Marie) est important.

En moyenne les personnes restent deux ans et un accompagnement social est mis en œuvre, orienté vers l'autonomie. Spécificité du public : troubles psychiques.

Pour de plus amples informations un site internet est consultable : www.isatis.org

API Provence

API a un parc de 2300 logements dont 1034 dans les Alpes-Maritimes.

Les publics concernés sont : Jeunes 16-30 ans, Migrants, Saisonniers, Sénior, Etudiants, Publics Prioritaires.

La particularité de ces résidences : ce sont des résidences sociales.

Cette offre de service s'inscrit dans le droit commun. Est proposé un accompagnement vers l'autonomie avec l'intervention de travailleurs sociaux (Assistante sociale ou CESF). Les logements vont du T1 au T4. Les orientations se font via le SIAO et une commission d'admission interne à API PROVENCE.

Un accompagnement de type SAVS est possible selon les résidences, à la condition qu'il n'y est pas un double financement avec le Conseil Départemental.

Le cœur de métier de API PROVENCE est l'accompagnement au logement permettant de lever tous les freins qui vont parasiter la prise d'un logement en toute autonomie.

Il n'y a pas de durée en termes d'accueil et d'accompagnement, par contre la durée d'accueil minimum est d'un mois.

Deux observations sur la particularité du public accueilli : grande précarité sociale et isolement.

Le premier frein à l'insertion observé pour API PROVENCE est la mobilité

Pour de plus amples informations un site internet est consultable : www.apiprovence.org (Présentation de l'offre de service ainsi que les dossiers de candidature).

Complexe EPIS ADSEA

Orientation MDPH

Le cœur du complexe EPIS est la plateforme d'inclusion professionnelle avec un plateau technique diversifié. Le complexe est passé d'une logique de place à une logique de parcours.

Il comprend également : la plate-forme d'inclusion sociale, la Plate-forme dépendance, la plateforme de service à domicile.

Projet 2018 : création d'un SAVS pour des personnes en situation de handicap avançant en âge avec un travail sur le volet médical avec le MO.

ADAPEI - Pôle hébergement

Orientation MDPH

Présentation du territoire Nice Menton et de la filière d'accompagnement (FH – FE – SAVS). Un projet individualisé réalisé à partir des attentes et besoin de la personne est établi avec elle.

Les Foyer d'Hébergement sont non médicalisés et assure l'hébergement et l'entretien des personnes adultes en situation de handicap. L'idée est de donner une dimension de résidence sociale. Ces logements s'ouvrent aux personnes qui ne travaillent pas forcément en ESAT.

Les Foyers Eclatés sont non médicalisés avec un accompagnement des personnes adultes handicapées dans leur autonomie résidentielle.

Les Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (avec ou sans RQTH), proposent un accompagnement en semaine et en journée en privilégiant les actions de droit commun pour les solutions d'accompagnements (médical...). La durée est limitée.

Pour de plus amples informations un site internet est consultable : www.adapeiam.fr

Les associations ISATIS, ADSEA06 et ADAPEI-AM mettent à la disposition du PITHAM leur PowerPoint ayant servi à la présentation de leur offre respective de service.

Pour API PROVENCE ces informations se retrouvent sur leur site.

La prochaine rencontre du PITHAM aura lieu le 18 mai avec pour objectif de préparer une rencontre départementale ayant pour objet "la valorisation des entreprises accueillantes"

Fabrice ETTORRE